



Centre de services scolaire
Kamouraska-Rivière-du-Loup

École Lanouette
18, rue du Couvent Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Tél. : (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



Aux parents des élèves de 2^e année 2023-2024

Voici la liste des articles que votre enfant devra se procurer pour septembre 2023. Il doit renouveler ces articles au fur et à mesure qu'il en a besoin.

- 4 duo-tangs à identifier : un rouge pour l'anglais, un jaune pour la musique, un bleu et un vert pour l'éthique et la culture religieuse
- 1 paire de ciseaux
- 1 règle en centimètres (30 cm) (aucune règle souple)
- 24 crayons à colorier en bois
- 1 bâton de colle (40 gr.)
- 2 cartables rigides de 1 1/2"
- 1 paquet de 8 séparateurs (à placer dans un cartable)
- 1 grand sac de type Ziploc (identifié au nom de l'élève)
- 1 petit sac de type Ziploc (identifié au nom de l'élève)
- 1 taille-crayon avec réservoir qui visse
- 2 porte-documents avec pochettes à 3 trous
- 12 crayons-feutres à pointes larges
- 1 paquet de 10 pochettes protectrices pour reliure à 3 anneaux pour feuilles format lettre 8 1/2 x 11 (à placer derrière les séparateurs)

Autres articles nécessaires :

Sac d'école, étui à crayons avec fermeture éclair. Si certains articles peuvent servir encore cette année, il n'est pas nécessaire d'en acheter des neufs. Les élèves doivent avoir des chaussures d'intérieur et d'extérieur.

N.B. Il est possible que l'enseignant(e) de votre enfant vous demande quelques articles supplémentaires en début d'année.

IL EST IMPORTANT DE BIEN IDENTIFIER TOUS LES ARTICLES

VOUS RECEVREZ EN DÉBUT D'ANNÉE SCOLAIRE UNE FACTURE POUR LES CAHIERS D'ACTIVITÉS.

La liste est disponible sur le site Internet de l'école : <https://lanouette.csskamloup.gouv.qc.ca>

Le service de garde « LE COFFRE-AUX-TRÉSORS » sera ouvert à compter du 28 août dès 7 h 15.